

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE L'ESPOIR
INSCRIPTIONS 2022/2023 – Comment faire ?

ANCIENS MEMBRES
de la saison 2021/2022
(réinscriptions)

A partir
du 15 juin 2022

NOUVEAUX MEMBRES
ou juste pour
une séance d'essai

A partir du 25 juin 2022
et pas avant

Complétez obligatoirement le formulaire sur « COMITI » (logiciel de gestion)
en cliquant sur le lien disponible sur notre site gymespoirchalons.fr
dans la rubrique inscriptions

Si vous n'avez pas internet contactez rapidement le responsable de la section lors d'une séance.

Sur votre espace « Comiti » votre inscription sera terminée
si vous accédez à la page « Panier ».

Quand vous arrivez sur la page « Panier » :
- Si vous le souhaitez vous pouvez dès à présent régler en CB
- Si vous souhaitez régler à la rentrée, choisissez « Autres paiements ». Cela vous permettra de payer en chèque, coupon sport et également en CB ultérieurement.

Pour une séance d'essai nous vous demandons de ne pas procéder au règlement.

Choisissez « Autres paiements »
Puis indiquez dans commentaire « Séance d'essai »
Puis validez

A la fin de l'inscription vous recevrez un mail « inscription enregistrée ». Cela indique que votre demande a été prise en compte. Conservez ce mail !
Le nombre de places étant limité (même pour les séances d'essai), les pré-inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Si votre inscription est enregistrée

Si le groupe est complet

Retrouvez les informations sur notre site

- Date et horaire de la première séance
- Les infos pratiques (lieu, tenue, contact, etc...)

Nombre de places disponibles déjà atteint.

Dans ce cas, 2 possibilités :

- 1°) Vous optez pour être dans la liste d'attente jusqu'au 25 septembre
- 2°) Vous abandonnez votre pré-inscription

Vous recevrez un mail ou sms de rappel 1 semaine avant la reprise.